

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès Verbal

Le mercredi 1^{er} juin 2016,

A 18 heures 00, Saint Pierre des Echaubrognes

Le un juin deux mille seize, 18h00, le Conseil d'Administration de la Régie Office du Tourisme s'est réuni à Saint Pierre des Echaubrognes sous la présidence de Philippe ROBIN, Président.

Membres : 25 – Quorum : 13

Étaient présents (16) : Caroline BAUDOUIN, Amélie BELAUD, Isabelle BRAUD, Pierre BUREAU, Jean-Louis COPPET, Robert GIRAULT, Yves GOBIN, Pierre GONNORD, Dany GRELLIER, Jean-Luc GRIMAUD, Jean-Jacques GROLLEAU, James HERVE, Virginie JEANNEZ, Lydie RANGEARD, Philippe ROBIN, Caroline TORRES FROMETA

Pouvoirs (6) : Colette VIOLLEAU à Virginie JEANNEZ, Cécile VRIGNAUD à Caroline BAUDOUIN, Jacques BILLY à Pierre BUREAU, Anne-Marie DRILLEAU à Philippe ROBIN, Jean-Paul LOGEAS à Robert GIRAULT, Anne-Marie REVEAU à Yves GOBIN

Excusés (9) : Colette VIOLLEAU, Cécile VRIGNAUD, Jacques BILLY, Gaëtan DE TROGOFF, Anne-Marie DRILLEAU, Jean-Paul LOGEAS, Anne-Marie REVEAU, Cindy ROBIN, Jany ROUGER

Date de convocation : 26-05-2016

Secrétaire de Séance : Monsieur Pierre BUREAU.

1	ASSEMBLEES.....	2
1.1.	Approbation du Procès-Verbal du précédent Conseil.....	2
2	DELIBERATIONS.....	2
2.1.	Finances.....	2
2.1.1.	Compte de Gestion 2015 : adoption	2
2.1.2.	Compte Administratif 2015 : adoption	2
2.1.3.	Vote de la Décision Modificative n°1	3
2.2.	Affaires générales.....	4
2.2.1.	Marché site internet : avenant 1	4
2.2.2.	Marché site internet : demande subvention région ALPC	4
2.2.3.	Produits boutique : fixation des tarifs à compter du 10 juin 2016	5
2.2.4.	Marché vidéos promotionnels 2016 : attribution marché	6
2.2.5.	Contrat Flixbus	7
2.2.6.	Rapport d'Activités 2015	7
2.2.7.	Délégation au Président : devis et avenant marché publics	8
3	QUESTIONS DIVERSES.....	8
3.1.	Actions.....	8
3.1.1.	Bilan des actions du 1 ^{er} semestre 2016	8
3.1.2.	Saison 2016	11
3.1.3.	Projets 2 ^{ème} semestre 2016	12
3.2.	Agenda.....	12
3.2.1.	Agenda	12

1 ASSEMBLEES

1.1. Approbation du Procès-Verbal du précédent Conseil

Voir PV du Conseil d'Administration du 4 février 2016

2 DELIBERATIONS

2.1. FINANCES

2.1.1. Compte de Gestion 2015 : adoption

Délibération : DEL-OT-2016-004

Rapporteur : Monsieur Philippe ROBIN

ANNEXE : Compte Gestion 2015

Commentaire : il s'agit de valider le Compte de Gestion présenté par le comptable du Trésor pour l'année 2015.

Le Compte de Gestion 2015 du Budget de l'Office de Tourisme est présenté au Conseil d'Administration et conforme au Compte Administratif 2015.

Il est proposé au Conseil d'Administration de la Régie Office de Tourisme :

- **d'adopter le Compte de Gestion 2015 ;**
- **d'arrêter les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement tels que constatés dans le Compte de Gestion de l'exercice 2015 ;**
- **de constater que les résultats du Compte de Gestion de l'exercice 2015 sont conformes à ceux du Compte Administratif dudit exercice.**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité

ADOpte cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

2.1.2. Compte Administratif 2015 : adoption

Délibération : DEL-OT-2016-005

Rapporteur : Monsieur Pierre BUREAU

Commentaire : il s'agit de valider le Compte Administratif 2015 et l'affectation des résultats.

Le Compte Administratif 2015 du Budget de l'Office de Tourisme du Bocage Bressuirais est présenté en séance :

• **Résultats de l'année 2015 :**

• FONCTIONNEMENT RECETTES	387 466,55 €	résultat - 25 173,57 €
• FONCTIONNEMENT DEPENSES	412 640,12 €	
• INVESTISSEMENT RECETTES	9 657,20 €	résultat - 5 921,80 €
• INVESTISSEMENT DEPENSES	15 579,00 €	

Soit un total de - 31 095,37 €

• **Résultats cumulés de l'année 2015 :**

Résultat d'exécution budgétaire 2015	Résultat d'exercice précédent	Résultat 2015	Résultat de l'exercice 2015 en cumulé
INVESTISSEMENT	12 258,06 €	- 5 921,80 €	6 336,26 €
FONCTIONNEMENT	44 873,32 €	- 25 173,57 €	19 699,75 €
Total	57 131,38 €	- 31 095,37 €	26 036,01 €

Le Président quitte la salle, il est fait procéder au vote.

Il est proposé d'affecter les résultats comme suit :

- Fonctionnement au 002 : 19 699,75 €
- Investissement au 001 : 6 336,26 €

Il est proposé au Conseil d'Administration de la Régie Office de Tourisme :

- **d'adopter le Compte Administratif 2015 ;**
- **d'arrêter les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement tels que constatés dans le Compte Administratif de l'exercice 2015 ;**
- **de constater que les résultats du Compte Administratif de l'exercice 2015 sont conformes à ceux du Compte de Gestion dudit exercice transmis par le Comptable du Trésor ;**
- **d'accepter la proposition d'affectation de résultat tel qu'exposée ci-dessus.**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité

ADOpte cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

2.1.3. Vote de la Décision Modificative n°1

Délibération : DEL-OT-2016-006

Rapporteur : Monsieur Philippe ROBIN

ANNEXE : DM n°1

Commentaire : suite au vote du budget prévisionnel en février 2016, il s'agit de valider la décision Modificative n°1.

La Décision Modificative n°1 est présentée en annexe.

Il est proposé au Conseil d'Administration de la Régie Office de Tourisme d'adopter la modification du Budget comme présentée dans le tableau en annexe :

- **en section de fonctionnement ;**
- **en section d'investissement.**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité

ADOpte cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

2.2. AFFAIRES GENERALES

2.2.1. Marché site internet : avenant 1

Délibération : DEL-OT-2016-007

Rapporteur : Monsieur Philippe ROBIN

ANNEXE : Avenant 1 marché site internet

Commentaire : il s'agit d'adopter l'avenant 1 du marché à procédure adaptée pour la conception d'une charte graphique et la conception d'un Site Internet nécessaire pour être en adéquation avec le devis final reçu après négociation.

Vu la consultation du 27 novembre 2015 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 16 décembre 2015 attribuant le marché à procédure adaptée pour la conception d'une charte graphique et la conception d'un Site Internet ;

Considérant le montant initial du lot n°2 Conception d'un site Internet d'un montant de 14 900 € HT ;

Après étude du devis détaillé, il est apparu que des options étaient nécessaires pour être en adéquation avec le cahier des charges souhaité.

Un avenant est donc nécessaire pour intégrer ces options non retenus initialement, ajustant le montant de ce lot à 15 500 € HT, soit une augmentation de 600 € HT.

Il est proposé au Conseil d'Administration de la Régie Office de Tourisme :

- **d'adopter l'avenant 1 au marché du site Internet concernant le Lot n°2 Conception d'un Site Internet, dans les conditions énoncées ci-dessous ;**
- **d'imputer les recettes et les dépenses sur le Budget de la Régie Office de Tourisme.**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité

ADOpte cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

2.2.2. Marché site internet : demande subvention région ALPC

Délibération : DEL-OT-2016-008

Rapporteur : Monsieur Philippe ROBIN

Commentaire : il s'agit de solliciter une subvention auprès de la Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes dans le cadre du marché Site Internet.

Dans le cadre du marché Site Internet, un dossier de demande de subvention a été déposé auprès de la Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes.

Le Conseil d'Administration autorise le Président de l'Office de Tourisme à déposer une demande de subvention au titre du Contrat Régional de Développement Durable à la Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes pour le marché Site Internet selon le plan de financement suivant :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Création site Internet	15 500 €	Région ALPC	4 650 €
		Europe FEADER	7 750 €
		autofinancement	3 100 €
Total	15 500 €	Total	15 500 €

Il est proposé au Conseil d'Administration de la Régie Office de Tourisme :

- d'adopter la demande de subvention auprès de la Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes pour un montant de 5 580 € ;
- d'imputer les recettes sur le Budget de la Régie Office de Tourisme.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité

ADOpte cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

2.2.3. Produits boutique : fixation des tarifs à compter du 10 juin 2016

Délibération : DEL-OT-2016-009

Rapporteur : Monsieur Philippe ROBIN

Commentaire : il s'agit d'adopter les tarifs boutique réactualisés à partir du 10 juin 2016.

OUVRAGES	Nouveaux tarifs au 10/06/16
365 jours en Deux-Sèvres	30€43
Bressuire, un territoire en harmonie	32€00
Bressuire, il y a 100 ans (nouvelle édition)	35€00
Broderie à fils tirés en Poitou	29€00
Les balades de Jazzy « Derrière la haie »	11€00
Circuit découverte Bressuire	1€00
Circuit découverte Mauléon	1€00
La Cuisine des Deux-Sèvres, Recettes P'tits chefs	4€95
La cuisine en Poitou	8€00
Les Deux-Sèvres Monumentales naturelles	10€00
Dictionnaire des noms de rue de Bressuire	19€27
Dictionnaire des peintres des Deux-Sèvres	59€90
Le château de Bressuire en Poitou	35€50
Les Deux-Sèvres chemin faisant	39€55
Maisons paysannes et patrimoine de Pays en Deux-Sèvres	39€90
Se souvenir d'Argenton-Château	25€36
Se souvenir de Mauléon et ses cantons	8€00
Mon herbier du Poitou	8€00
Petite histoire de Bressuire	9€13
Recettes gourmandes en Poitou-Charentes	4€95
Revue d'histoire du Pays Bressuirais	13€00
Lettres & objets, guerre 1914-1915 dans le Bocage Bressuirais	8€00
CARTES POSTALES	
l'unité	0€60
les trois	1€50
les 5	2€50
RANDONNÉE	
Fiches 2 volets	0€50
Fiches 3 volets	0€60
Marais Poitevin à Bicyclette	4€00
Topo guide des Deux-Sèvres à pied	14€00
Topo guide Sèvre Nantaise	12€80
Topo guide Vélo Francette	14€90

PRODUITS ALIMENTAIRES

Boîte Galipot (ADT)	8€00
Bouteille Bock Highland	10€00
Jus de pomme pétillant	4€50
Jus de pomme	3€00
Duhomard, rouge	10€00
Cidre Bio	4€00
AUTRES PRODUITS	
100 secrets de la Sèvres Nantaise (boîte jeu)	20€00
Plaque émaillée Duhomard	18€00

Il est proposé au Conseil d'Administration de la Régie Office de Tourisme :

- d'adopter les tarifs de la boutique tels qu'exposés ci-dessus, applicables à partir du 10 juin 2016 ;
- d'imputer les recettes sur le Budget de la Régie Office de Tourisme.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité

ADOpte cette délibération,

Autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

2.2.4. Marché vidéos promotionnels 2016 : attribution marché

Délibération : DEL-OT-2016-0010

Rapporteur : Monsieur Philippe ROBIN

Commentaire : il s'agit d'attribuer le marché et définir les tarifs pour la campagne de vidéos 2016.

Vu le Code des Marchés Publics, notamment son article 28 relatif à la procédure adaptée ;

Considérant que la concurrence a correctement joué ;

Après les réalisations de 30 films en 2015, il est proposé au Conseil d'Administration de faire réaliser 30 films cette année :

- 25 films sur les hébergements ;
- 3 films pour des sites touristiques et
- 2 vidéos sur l'Office de Tourisme et sa centrale de réservation.

Les tournages se dérouleront de juin à septembre, après contact avec les hébergeurs.

Une consultation a été réalisée auprès de cinq structures différentes.

Après étude, il est proposé de retenir celle d'« Arthur Filmmaker » pour un montant de 3 120 €.

Le montage financier envisagé est le suivant :

- financement des frais liés à la création de ces films par l'Office de Tourisme ;
- proposer aux hébergeurs de disposer eux-mêmes des films moyennant une participation de 25 € par film.

Il est proposé au Conseil d'Administration de la Régie Office de Tourisme :

- d'adopter l'attribution du marché telle que mentionnée ci-dessus ;
- d'imputer les dépenses sur le Budget de la Régie Office de Tourisme.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité

ADOpte cette délibération,

Autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

2.2.5. Contrat Flixbus

Délibération : DEL-OT-2016-0011

Rapporteur : Monsieur Philippe ROBIN

ANNEXE : Contrat flixbus

Commentaire : il s'agit de conclure un contrat de commercialisation de billets de transport pour la compagnie Flixbus.

Vu le Code du Tourisme notamment son article 211-1 III relatif à la vente de voyage et e séjours ;

La compagnie Flixbus dispose depuis le début de l'année d'un arrêt à Bressuire, site de Bocapole sur une ligne permettant de desservir Nantes, Lyon ou Toulouse.

La Compagnie propose à l'Office de Tourisme du Bocage Bressuirais de devenir une agence de vente de billets de transport.

Dans la mesure où un arrêt est implanté sur le territoire communautaire, la commercialisation des titres de transport est d'intérêt général améliorant l'accueil ou les conditions de séjour des touristes.

L'Office de Tourisme percevra une commission HT égale à 6,66 % des ventes réalisées.

La facturation liée à ces ventes sera réalisée par prélèvement SEPA.

Il est proposé au Conseil d'Administration de la Régie Office de Tourisme :

- **d'adopter le principe de la commercialisation de billets de transport pour la compagnie Flixbus par l'Office du Tourisme ainsi que le contrat correspondant tel qu'annexé ;**
- **d'imputer les recettes sur le Budget de la Régie Office de Tourisme.**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité

ADOpte cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Dany GRELLIER demande si les autres Office de Tourisme ont la même politique. La réponse sera donnée prochainement.

2.2.6. Rapport d'Activités 2015

Délibération : DEL-OT-2016-0012

Rapporteur : Monsieur Philippe ROBIN

ANNEXE : Rapport d'Activités 2015

Commentaire : il s'agit d'adopter le rapport d'activité de l'année 2015 pour la régie Office du Tourisme.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 5211-39 ;

Le rapport d'activités 2015 de l'Office de Tourisme du Bocage Bressuirais est soumis aux membres du Conseil d'Administration.

L'Office du Tourisme est un service de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, ce rapport d'activité sera donc intégré au rapport de l'Agglomération du Bocage Bressuirais qui sera présenté au Conseil Communautaire lors de sa séance du 5 juillet 2016.

Le rapport d'activités 2015 sera présenté en séance du 1^{er} juin 2016.

Il est proposé au Conseil d'Administration de la Régie Office de Tourisme de prendre acte du rapport d'activité 2015.

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré et à l'unanimité

ADOpte cette délibération,

Autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

2.2.7. Délégation au Président : devis et avenant marché publics

Délibération : DEL-OT-2016-013

Rapporteur : Monsieur Philippe ROBIN

Commentaire : il s'agit de déléguer à Monsieur le Président toute signature concernant les devis et avenants de marchés publics pour un montant maximum de 15 000 € HT.

Vu l'article L5211-10 et L 2122-22 du Code Général des Collectivités relatifs au fonctionnement des EPCI et établissements rattachés ;

En application du Code Général des collectivités territoriales (CGCT), le Président peut recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à l'exception des domaines expressément mentionnés.

Lors de chaque réunion du Conseil d'Administration, le Président rendra compte des travaux réalisés dans le cadre des attributions exercées par délégation.

Il est proposé au Conseil d'Administration de la Régie Office du Tourisme de déléguer à Monsieur le Président la signature de tous les devis et avenants de marchés publics d'un montant maximum de 15 000 € HT.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité

ADOpte cette délibération,

Autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

3 QUESTIONS DIVERSES

3.1. ACTIONS

3.1.1. Bilan des actions du 1^{er} semestre 2016

Rapporteur : Philippe ROBIN

- **Promotion**

- **Bilan salon de Cholet du 29 au 31 janvier 2016**

- **Présence de prestataires pour assurer l'animation : Pescalis, la Tour Nivelles, les Noues de Puy Jean, Body Nature ;**
- **Bilan mitigé : quelques réservations obtenues pour les Noues de Puy Jean. La présence répétée des prestataires commence à produire ses fruits. Le vendredi Peu de monde. Il faut se poser des questions sur la présence sur ce salon.**

- **Bilan Foire-Exposition Bressuire du 11 au 14 mars 2016**

- **Stand commun avec la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais ;**
- **Partenaires (Pescalis, la Tour Nivelles, Sèvre Autruche, Body Nature) ;**
- **Participation des labels d'hébergements touristiques : Clévacances et Gîtes de France ;**
- **Fréquentation moyenne liée à l'emplacement.**



Clévacances a obtenu beaucoup de contacts.

Le positionnement du stand de l'OT en fin de parcours de la foire ne permet pas de présenter efficacement les produits.

- Outils de promotion
 - Présentation de la nouvelle Charte Graphique
 - Carte touristique : 8 000 exemplaires dont 300 exemplaires non pliés sont diffusés auprès des prestataires touristiques pour l'affichage
 - Guide d'accueil bilingue : 5 000 exemplaires édités pour la bourse d'échanges de documentation touristique du 22 mars 2016
 - Set de table : 80 000 exemplaires disponibles et diffusés auprès de restaurateurs et propriétaires de chambres d'hôtes, principalement.

Une proposition de mutualisation avec les OT de Thouars, la Châtaigneraie et Pouzauges est à l'étude.

- Agenda(s)
- Animations vacances scolaires

Pour les vacances d'hiver et les vacances de printemps les documents ont été réalisés par l'OT de Pouzauges. L'OT du Bocage Bressuirais est donc tributaires de leur travail pour diffuser le document aux prestataires et aux visiteurs.

- Agenda estival : sortie prévue le 6 juin, édité à 5 000 exemplaires.

La question est posée de garder ce document, le réduire à la période estivale ou le supprimer.

- Commercialisation

Le travail sur le tourisme d'affaires a débuté avec la diffusion d'un flyer lors de la soirée du CJD, le 25 mars (1 000 exemplaires).

La plaquette finale, éditée à 1 000 exemplaires est disponible depuis mars. Elle a été présentée aux entreprises du Bocage à l'occasion de réunions du service économie de l'Agglo2B.

Un vrai travail de démarchage auprès des entreprises débutera à la rentrée de septembre.

- Brochure « Tourisme d'affaires »
 - Présentation officielle en mars lors de la soirée du CJD, 1 000 exemplaires
 - Édition plaquette 1 000 exemplaires et présentation aux entreprises locales avant un démarchage commercial à la rentrée.

- Actions en cours
 - Brochure Bocage des Enfants 2017
Une action est prévue pour les villes jumelées avec le concours de l'Europe.
 - Travail sur la brochure « groupes » pour septembre
 - Animations scolaires



- Accompagnement des prestataires :

- Ateliers de français
 - 3 groupes de 10 hébergeurs en moyenne ont assisté à 5 séances de 3h, en situation, pour développer leur pratique du français ou de l'anglais dans une ambiance très conviviale.

- mardi après-midi et mercredi matin animés par Hélène
- jeudi matin, animé par Philippe ROBIN

- Ateliers numériques
 - 4 groupes réunis en 16 sessions du 4 au 24 mars du lundi au vendredi
 - 114 personnes ont participé aux ateliers
 - Une attente importante de tous les prestataires rencontrés
 - Opération très positive qu'il faudra renouveler absolument



Certaines personnes d'un certain âge seraient intéressées pour que l'OT prenne en charge la réservation et la gestion de leurs structures (surtout chambres d'hôtes). Il s'agit d'augmenter l'offre pour

attirer les touristes. Il faudra également veiller à constituer des groupes de niveaux et avoir le même outil informatique.

Il est envisagé de mutualiser avec les territoires voisins pour améliorer la formation sur un temps plus long permettant une meilleure assimilation.



- **Journée découverte**
 - **Journée au Puy du Fou (180 participants) du 28 avril.**
 - **Accueil par M. De VILLIERS et M. ALBERT avec un discours direct et clair : « La progression du Puy du Fou se poursuit, le Bocage a toute sa place pour participer à ce développement ... »**
 - **Une journée réussie et plébiscitée par l'ensemble des participants.**

- **Taxe de séjour**
 - **Recensement des hébergeurs non répertoriés présents sur les plateformes de vente en ligne**
 - **Mail d'information invitant à prendre contact avec l'OT afin de régulariser la situation**
 - **Retour rapide de rendez-vous et de déclarations**
 - **Relance téléphonique pour les retardataires de 2015.**

Bilan 2015 : 52 266 €, montants déclarés répartis selon les typologies suivantes :

Type	Montant perçu	Nb nuitées déclarées
Camping & aire naturelle	1 610 €	6 584
Chambres d'hôtes	4 820 €	8 007
Hébergement de groupes	4 838 €	22 019
Hôtels	18 357 €	28 076
Meublé de tourisme	13 907 €	27 764
Résidences de Tourisme	8 734 €	12 362
Total 2015	52 266 €	104 812 nuitées

Pour rappel, la taxe de séjour est déclarative. Elle est collectée par l'Office du Tourisme pour l'Agglo2B. Son produit est utilisé pour le développement touristique.

- **Bornes d'Information Touristique**
 - **Choix du fournisseur : Société Cartelmatic**
 - **Rdv technique pour implantations et choix des mobiliers, à partir du 2 juin**
 - **En 2016, trois Bornes d'Information Touristiques vont être installées à : Argentonnay, place du 4 août ; Mauléon, place du Renard ; Cerizay, Place Jean Monnet (mairie)**
 - **Ces investissements se poursuivront en 2017 et 2018.**

Caroline TORRES-FROMETA demande si les bornes actuelles peuvent être enlevées car elles sont vieillissantes (notamment St Mesmin).

- **Accueils saisonniers**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Bureau Bressuire	9h30-12h30 14h00-18h00	9h30-12h30 14h00-18h00	9h30-12h30 14h00-18h00	9h30-12h30 14h00-18h00	9h30-12h30 14h00-18h00	9h30-12h30 -	-
Bureau Mauléon	-	9h30-12h30 14h00-17h00	9h30-12h30 14h00-17h00	- -	9h30-12h30 14h30-17h30	- -	=
Château Bressuire	-	14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h

C'est Laura DEBORDE qui assurera cet été le relais saisonnier tant à l'accueil à Bressuire qu'au château de Bressuire.

- **Argenton les Vallées**
 - Pas de personnel cet été
 - Relais pour la documentation touristique avec le camping municipal
 - Pas de visite guidée du Château cet été. Le Château est en vente, en accord avec le propriétaire les visites ont été suspendues.
- **Bressuire – Château**
 - Ouverture du 4 juillet au 4 septembre
 - Exposition estivale sur le thème « Parc & jardins »

- **Animations coordonnées par l'OT**

- **Visites estivales 2016**
 - Chanteloup, 1^{er} juillet
 - La Forêt sur Sèvre - Montigny, 19 juillet
 - Mauléon, 20 juillet
 - Nueil-Les-Aubiers, 21 juillet
 - Bressuire, 26 juillet
 - Argenton-les-Vallées, 28 juillet
 - Faye l'Abbesse, 29 juillet
 - St-André sur Sèvre, 10 août
 - Mauléon - Le Temple, 17 août
 - Bressuire - Terves, 24 août
 - Bressuire, 25 août
 - Pescalès, fin de saison, le 28 août



La programmation est dense cette année et prometteuse de belles découvertes.

La coordination de la campagne 2016 est assurée par Laura DEBORDE depuis le 15 avril jusqu'au 15 septembre 2016 (organisation logistique, bilan). Une information sera diffusée par le biais du dispositif « Ambassadeurs 79 » à toutes les personnes porteuses de la carte.

- **Rando en Bocage**

Randonnées gratuites et accompagnées mercredi et jeudi du 20 juillet au 25 août.

Le programme proposé sera le suivant :

Date	Commune de départ	Titre et kilométrage
20 juillet	Moutiers-sous-Chantemerle	« Le Gros Fion » - 10,5 km
21 juillet	St-André-sur-Sèvre	« Le chemin du Marais » - 13,5 km
27 juillet	St-Paul en Gâtine	« Aux portes de la Vendée » - 12 km
28 juillet	Cirières	« Les sources de l'Argent » - 10 km
3 août	La Ronde	« Le chemin des écoliers » - 16,5 km
4 août	Argenton les Vallées	« Entre ponts et passerelles » - 8 km
10 août	La Chapelle St-Étienne	« La Richardière » - 12 km

11 août	Chiché	« Le Prizard » - 12 km
17 août	Chanteloup	« Circuit des Chouans » - 13 km
18 août	Clessé	« De la Voie Verte aux moulins » - 14 km
24 août	La Chapelle St-Laurent	« Sur les pas de la Vierge et du Diable » - 12 km
25 août	St-Paul en Gâtine	« Aux portes de la Vendée » - 12 km

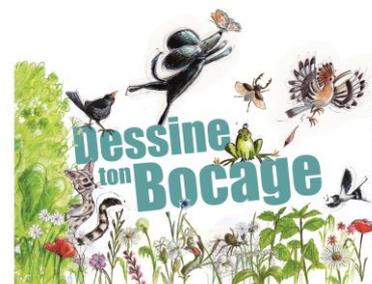
- **Chasse au trésor**
 - Bressuire, les mercredis, du 20 juillet au 10 août à 17h30
 - Tarifs : adulte 2 €, enfant 1 €, famille (2 adultes & 2 enfants) 5 €.

- « Dessine ton bocage »

En partenariat avec le dessinateur P. GAUFRETEAU et Bocage Pays Branché, l'OT organise des animations sur le thème du Bocage : « Dessine ton bocage ».

À destination des enfants sans limite d'âge, cette animation gratuite permettra la découverte de notre environnement et de nos paysages :

- Bressuire, Coulée Verte, le 4 août
- Argenton les Vallées, Clos de l'Oncle Georges, le 5 août
- Pascalis, le 11 août



3.1.3. Projets 2^{ème} semestre 2016

- Site Internet

Les demandes de subvention ont été faites. Le travail sur l'arborescence du site va débuter cet été pour une mise en œuvre cet automne.

- accompagnement des prestataires
 - journées découverte : ½ journée en septembre ou octobre
 - journées visites Françaises
- Itinérance vélo
- Présentoirs OT Châtaigneraie
- Travail conjoint avec OT Pays Thouarsais
- Réflexion en cours avec OT Pays de Pouzauges
- Partenariat avec Vélo Cité
- Partenariat Petit économiste
- Présentation des vidéos Sam « Y'a quoi à voir ... » dans le hall du Fauteuil Rouge à Bressuire cet été.

3.2. Agenda

3.2.1. Agenda

- Date du prochain Conseil d'Administration
 - Jour : octobre 2016
 - Lieu : St Paul en Gâtine